



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ACTE MODIFICATIF N°1 MARCHÉ
D'ORGANISATION DE SEJOURS DE CLASSES
DE DECOUVERTES 2023 POUR LES ENFANTS
DES ECOLES PUBLIQUES DE VINCENNES -
LOT N°1 : CLASSES DE NEIGE, PASSE AVEC
LA SOCIETE CAP MONDE SAS**

**DÉCISION N° DM-23-039
EN DATE DU 27 JANVIER 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-487 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Odile SÉGURET, Adjointe au Maire ;

VU la décision n° DM-21-367 du 19 octobre 2021 de signer le marché d'organisation de séjours de classes de découvertes 2023 pour les enfants des écoles publiques de Vincennes - Lot n°1 : Classes de neige (notifié le 11/07/2022) ;

VU le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 12/01/2023, donnant un avis favorable pour l'acte modificatif n°1 ;

CONSIDÉRANT que l'acte modificatif n°1 a pour objet de modifier le lieu de séjour initialement proposé par la société CAP MONDE ainsi que la date du séjour, à cause des travaux effectués dans le centre de vacances « Les Airelles » à Bellevaux ;

CONSIDÉRANT la proposition du prestataire de remplacer le centre de vacances « Les Airelles » situé au 1276 route d'Hirmentaz 74470 Bellevaux, par le chalet « Les Gentianes » situé à Villard-Sur-Boège en Haute-Savoie pour y accueillir les enfants ;

CONSIDÉRANT la proposition du prestataire de modifier la date d'un séjour, comme suit : du mardi 14 mars au vendredi 24 mars 2023, au lieu du mardi 24 janvier au vendredi 03 février 2023 ;

D É C I D E

DE SIGNER l'acte modificatif n°1 du marché d'organisation de séjours de classes de découvertes 2023 pour les enfants des écoles publiques de Vincennes avec la société CAP MONDE, sise 11, quai Conti 78430 LOUVECIENNES et représentée par Monsieur Pascal JOURNIAC en qualité de Directeur des classes de découvertes, pour le lot n°1 : Classes de neige.

Le nouveau centre de vacances est le suivant : chalet « Les Gentianes » situé à Villard-Sur-Boège (Haute-Savoie).

Les dates de séjour modifiées sont les suivantes : du mardi 14 au vendredi 24 mars 2023.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230127-lmc1H10483H1-AR
Date de réception en Préfecture : 27/01/2023
Date de Publication : 27/01/2023

L'acte modificatif n°1 n'a aucune incidence financière sur le montant du marché.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de l'Enfance

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230127-lmc1H10483H1-AR
Date de réception en Préfecture : 27/01/2023
Date de Publication : 27/01/2023